

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2025 05 26 011

Nombre de conseillers :

En exercice 16

Présents 11

Pouvoirs 2

Votants 13

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six du mois de mai à 20h30, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel CHANEL, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 19 mai 2025

Présents : MM Michel CHANEL Yves GALIEGUE Guy TAVERNIER Nathalie AZNAR Christine DUCHOSAL Josette BALFIN Brigitte LAVIROTTE Stéphane GEORGE Justine JAMBON Amélie RAPHANEL Séverine RODET

Pouvoirs : Rémi BOZONNET à Yves GALIEGUE, Patrice REVOL à Guy TAVERNIER.

Absents et excusés : Rémi VASSEUR, Ludivine GONNET, Lydia LEO

Secrétaire de séance : Amélie RAPHANEL

OBJET : Demande d'indemnités

Monsieur le Maire rappelle que Monsieur Jean-Pierre MAURON, habitant de ST REMY a été victime d'un accident de vélo le 4 avril 2025, chemin de rosière à l'intersection du chemin de la Margotière.

Chacun exprime sa compassion face aux conséquences physiques de l'accident.

Le conseil municipal échange sur l'aménagement routier de sécurité consistant en une zone 30, deux écluses et une surélévation de chaussée de moins de dix centimètres. La signalisation horizontale et verticale mise en place va au-delà des recommandations.

Monsieur MAURON demande remboursement des frais matériels qui représentent 665, 64 euros TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des voix de ne pas indemniser le plaignant.

Certifiée conforme aux écritures

Au registre sont les signatures

A Buellas, le 26 mai 2025

Michel CHANEL -Maire